



LEZAY
un espace à vivre

Le p'tit bulletin du Lezéen

Novembre 2017 - n°16

CONSEIL MUNICIPAL

Edito



Le 26 septembre 2017, vous avez été amenés à voter pour élire un nouveau conseil municipal.

Pas de grande surprise car seule la liste « Lezay Ensemble ! » se présentait à vos suffrages.

Le premier Conseil Municipal m'a élu Maire de Lezay et j'ai proposé l'équipe suivante pour m'accompagner dans la tâche qui m'a été confiée :

Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, première adjointe, est en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Elle reste également notre référente scolaire auprès de la Communauté de Communes.

Olivier GAYET, adjoint au maire, a en charge la supervision des bâtiments communaux et le suivi de la voirie communale.

Nathalie LUCQUIAUD, adjointe au maire, conserve son poste à la jeunesse et au sport et co-présidera avec Jacqueline QUINTARD-MELOUKI la commission communication, tourisme, culture et associations.

Sébastien SUIRE, adjoint au maire, devient l' élu référent aux marchés.

L'ensemble des conseillers municipaux : Bernard BARILLOT, Pierre BARROT, Didier DEPRETZ, Antoine HIBERT, Marylène JANCHÉ, Elisabeth MARCHAND, Jean-Claude MAZIN, Patrick MORIN, Jacqueline NICOLAS, Amandine PARVAUD, Jean-Yves RAULT, Françoise SERVANT, Jacqueline VOSELLE et Chantal YOT – des adjoints et moi-même, nous serons totalement

impliqués, comme nous avons pu l'être depuis le début de notre mandat, pour mener à bien les différents projets (accessibilité, aménagement de l'ancienne imprimerie, réfection de voiries et bien d'autres chantiers) et répondre au mieux aux attentes qui peuvent être les vôtres.

Nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune soit efficacement représentée au sein de la Communauté de Communes du «Mellois en Poitou».

Chaque samedi, de 10h00 à 12h00, un élu continuera à assurer une permanence en Mairie. N'hésitez pas à le solliciter.

Je serai bien entendu à votre écoute pour servir au mieux les intérêts de notre belle commune.

Jean-Jacques Dempuré, maire



20 août 2017 : Fête des battages



26 août 2017 : 50^{ème} fête des traditions populaires avec les danseurs du Chaboussant et le groupe Gorets d'Ossétie du Nord



24 septembre 2017 : 11^{ème} festival de l'accordéon



Nicolas Girault, Soulier d'or récompensant le meilleur buteur de première division départementale de foot 2016-17



9 - 13 octobre 2017 : Semaine du goût sur les saveurs d'ici et d'ailleurs



avant
après
Octobre 2017 : Travaux de rénovation du plafond des halles alimentaires



Octobre 2017 : Rénovation du mur de l'ancien cimetière

Rentrée scolaire à Lezay

Le lundi 4 septembre, nos enfants ont repris le chemin de l'école.



Cette rentrée s'est réalisée dans la sérénité même si à l'entrée de l'école vous avez pu croiser quelques élus et gendarmes déployés selon les consignes de sécurité nationales.

Cette année, l'école maternelle accueille 75 enfants sur 3 classes dont des tous petits de moins de 3 ans.

L'école élémentaire accueille cette année 118 élèves, donc un effectif en augmentation grâce à l'arrivée de 39 CP. L'ensemble est réparti en 5 classes de 20 à 24 élèves. L'école bénéficie toujours du protocole un maître de plus que de classe et d'un maître E pour les enfants en difficulté du secteur.

Le directeur Pierrick Marquet aime à rappeler qu'ils sont l'école de la République, gratuite, avec une cantine, une garderie, une desserte en transports scolaires. Les enseignants vont poursuivre le projet d'école initié l'année précédente axé sur l'ouverture culturelle et l'écocitoyenneté.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont pour l'instant maintenus dans le cadre de la semaine à quatre jours et demi. Nous pouvons souligner la diversité et la qualité des activités proposées gratuitement aux enfants par l'équipe d'animation. Rappelons que la moitié des enfants lezéens n'ont pas d'activité en dehors de celles proposées dans ce cadre.

Les écoles et les TAP sont de la compétence de la communauté de communes, mais certains travaux facturés à celle-ci sont réalisés par nos agents. Actuellement, la peinture extérieure de l'école primaire et du mur de la cour de la maternelle sont réalisées par nos peintres.

La rentrée du collège Jean Monnet a été un peu plus mouvementée dans la mesure où début octobre, il manquait encore un enseignant de technologie. Une mobilisation des parents d'élèves, appuyée par les élus municipaux et relayée par les médias, a permis la nomination d'un enseignant à partir de mi-octobre.



La 1^{ère} récolte de miel de l'association Bee'api :

L'association Bee'Api qui dépend du Foyer rural regroupe des bénévoles mais intègre aussi des membres du collège Jean Monnet et de l'école primaire du Chêne. L'association née il y a un an est présidée par Pierrick Marquet et le principal conseiller technique est André Mesmin. Les adultes ont pu suivre des stages de formation au rucher école de Magneroles. Les enfants ont pu s'informer sur la vie des abeilles et leur rôle dans l'environnement. Ainsi au printemps, trois ruches réalisées par l'atelier bois du Foyer rural et peintes par les enfants ont été installées près du terrain de foot. Cette action entrait dans le projet d'écocitoyenneté de l'école.

Mi-septembre, tous ont été ravis de voir que ces nouvelles habitantes avaient bien travaillé. Il a donc été réalisé une première récolte d'environ 30 kg de miel. Le matériel servant à extraire le miel des cadres avait été installé dans la cantine et les enfants ont pu participer en faisant tourner l'extracteur. Finalement, chacun a pu repartir avec un petit pot de miel et profiter du fruit de ses efforts.

Le Pass'Sport et Culture est renouvelé pour la saison 2017-2018 :

Ce Pass vous permet de bénéficier d'une réduction de 30 € sur le prix de l'inscription dans une association sportive ou culturelle de la commune de Lezay ou de la communauté de communes du Mellois en Poitou (1 bon par bénéficiaire et par an).

Pour qui ? Tous les enfants de 6 à 15 ans (primaire et collège) domiciliés sur la commune de Lezay.

Comment ? Ce Pass est à demander en mairie et à présenter lors de l'inscription.

Attention ! Date limite : 31 décembre 2017



Jean-Jacques est né le 27 novembre 1950 à St Léger-lès-Melle (actuellement Saint-Léger de la Martinière depuis 1973). Marié à Hélène, père de deux garçons (41 et 37 ans) et grand-père de quatre petits-enfants âgés de 2 à 13 ans. Enfant du pays, petit-fils de boulanger (boulangerie Damy), il est issu de familles lezéennes depuis plusieurs générations. Un de ses ancêtres, Monsieur Blanchard, a d'ailleurs été premier adjoint au maire fin 18^{ème} siècle.

Après deux ans passés sur les bancs de l'école maternelle et deux ans à l'école primaire dans la cour de la mairie de Lezay, il part en 1958 vers la capitale où ses parents demeurent pour raisons professionnelles.

Il ne coupera pas les ponts car chaque vacance scolaire, il revient sur son terrain natal chez ses grands-parents. Il y retrouve les copains et ses meilleurs souvenirs d'enfance et d'adolescence sont à Lezay (le parc, les tours de moto, les cours de tennis...).

Toute sa carrière professionnelle s'est déroulée dans une banque où après un parcours atypique, il a accédé à un poste de responsabilité qu'il assumera jusqu'à sa retraite.

Avec Hélène, son épouse, ils décident de restaurer la maison familiale du quartier « le moulin cuit » et s'y installent en 2011 pour y vivre.

Jean-Jacques, qui s'est toujours très investi dans les milieux associatifs n'a eu aucun mal à s'intégrer à Lezay. Il rejoint la troupe de théâtre, roule avec les cyclistes et est supporter de nos clubs sportifs.

En 2014, il s'inscrit sur la liste pour les élections communales. Elu premier adjoint auprès de Christian Maireau, très vite, il s'investit dans ses tâches. Parmi ses nombreuses missions, celle du marché aux veaux a été une de ses préoccupations majeures pour laquelle il a beaucoup donné.

En tant que maire, il a à cœur de mener à bien les projets engagés et assurer la continuité.

Jean-Jacques est un homme de convictions, intègre et droit. Par ses prises de position fermes, il peut paraître parfois comme une personne dure et ferme. Pour autant, il est ouvert à toute discussion et sait écouter les autres pour des décisions importantes.

Ce qu'il veut avant tout, c'est qu'il règne une atmosphère saine et conviviale et que chacun des citoyens s'investisse pour le bien-être de tout le monde dans la commune.

Quelques dates à retenir :

11 novembre : Bal organisé par Dive Loisirs.

19 novembre à 14h30 : Spectacle organisé salle des fêtes par le Comité de Jumelage avec Jean Dubois et Olivier Baubeau. (Plus d'info : voir journal du 18/10).

Vendredi 24 et samedi 25 novembre à 20 h 30, samedi 2 décembre à 20 h 30 et dimanche 3 décembre à 14 h 30 : Théâtre « Huit Femmes » à la salle Robert Minot. Réservation souhaitée (05 49 29 13 89).

30 novembre : Don du sang.

Du 8 au 10 décembre : Téléthon, organisé cette année par la commune de Saint-Coutant.

Samedi 9 décembre : Marché de Noël sous les Halles aux volailles.

Samedi 9 décembre : Vide-grenier puériculture et enfance à la salle des fêtes, organisé par l'APE.

Dimanche 21 janvier 2018 : Concert de l'Harmonie de Lezay.

Tous les samedis, de 10 h 00 à 12 h 00, un conseiller municipal assure une permanence à la mairie pour vous écouter, vous aider et transmettre vos doléances. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Inscrivez-vous à notre compte Twitter : @mairie_lezay pour suivre l'actualité de votre commune.

Mairie de Lezay : tél. 05 49 27 80 00 - mail : secretariat@mairie-lezay.fr - site : <http://mairie-lezay.fr>